

# HÉNOUVILLE

BULLETIN MUNICIPAL DES HABITANTS D'HÉNOUVILLE



*Février 2016*



## L'édito du maire



CHERS HÉNOUVILLAIS,

La lecture de ce bulletin et plus particulièrement celle des moments forts de la cérémonie des vœux, vous permettront de prendre connaissance de ce qui fait tout simplement partie de la vie du village. Certes, rien n'est parfait, rien n'est jamais terminé, mais je peux vous assurer que nous y mettons tout notre cœur, toute notre énergie et toute notre motivation.

Le 14 juillet 2016 notre commune sera à l'honneur car dans le cadre des événements artistiques et culturels de "Normandie Impressionniste", nous bénéficions d'une labellisation pour notre projet "Monet accueille un mariage au Château Coisy de La Fontaine".

L'idée, lancée par nos aînés, est de proposer une journée sur les traces des impressionnistes, à la rencontre de la société de l'époque, par le biais de la reconstitution d'un mariage. Le public baignera dans l'ambiance : 100 personnes seront costumées, des artistes seront présents dans tout le parc du château tout au long de la journée (portraitistes, peintres, sculpteurs, musiciens, chanteurs, acteurs, conteurs, caricaturistes).

Cette date sera l'opportunité pour tous de se rassembler dans la convivialité afin d'échanger ou tout simplement de faire connaissance et j'encourage toutes les associations du village à épauler l'association "Au fil du temps" qui porte l'organisation du projet.

Merci d'avoir partagé avec moi ces quelques lignes qui, je l'espère, vous donneront l'envie de venir à cette rencontre.

Bien à vous, Jacques DAMIEN, Maire

# LE 14 JANVIER, LES VŒUX AUPRÈS DES HÉNOUVILLAIS

350 personnes présentes dans notre salle polyvalente, une ambiance chaleureuse avec la présence du Député, Monsieur BOUILLON, de la Conseillère Départementale, Madame CANU, du Président du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, de Maires de communes limitrophes, des pompiers, des gendarmes, du représentant de la Métropole, des Présidents d'Associations et de nombreux Hénouvillais.



**Des moments forts** comme la remise d'un chèque de 2.706 € par M. Gérard LAILLIER, entouré de bénévoles, au Coordinateur de l'équipe Téléthon du secteur Est de la Seine Maritime M. Georges SALINAS. Ce dernier a expliqué que les dons pour la recherche médicale servaient à investir massivement dans le développement de thérapies innovantes. Ainsi, l'AFM/Téléthon a fait le choix de développer des laboratoires et des outils d'intérêt général qui permettent de progresser dans la connaissance et la mise au point de traitements pour les maladies rares avec la mise en place de banques d'ADN, la réalisation des premières cartes du génome humain qui feront accélérer la découverte des gènes responsables de centaines de maladies.

**Des moments forts** comme la surprise destinée à l'école, il s'agit d'un grand portrait de Jean Ferrat découvert lors du dernier salon artistique d'Hénouville. Ce portrait permettra aux enfants de mettre un visage sur un nom qui peut-être restait abstrait pour eux.



**Des moments forts** comme le départ en retraite de notre facteur Didier Leroux. Des cadeaux lui ont été remis par M. le Maire au nom de la Municipalité, par Monsieur le Président du club « Au fil du temps », sans oublier tous les Hénouvillais qui ont participé généreusement à son départ de façon individuelle.

**Des moments forts** comme la remise du diplôme des médaillés du travail par M. le Maire, accompagné d'un bouquet de fleurs pour les dames et du livre de M. HANGARD pour les messieurs « Pages d'histoire d'un village seinomarin ». Les Hénouvillais sont : Stéphanie GENDRON et Hubert GERVAIS distingués de l'échelon d'argent (20 ans), Hubert GERVAIS, Isabelle NICOLAS, Stéphane VADCAR et Raymonde AUGÉARD distingués de l'échelon vermeil (30 ans), puis Sylvie DELAS, Béatrice DESANNAUX, Raymonde AUGÉARD et Isabelle URSIN qui ont reçu l'échelon d'or (35 ans) et enfin Raymonde AUGÉARD, Isabelle URSIN et Christophe DUPONT qui ont reçu une médaille grand or (40 ans).

**Des moments forts** comme un remerciement à nos bibliothécaires bénévoles qui assurent des permanences, des expositions, des actions pédagogiques pour les Hénouvillais.

Puis, le « pot de l'amitié » pour se retrouver, faire connaissance, pouvoir échanger sur la vie de notre village.



# LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VOUS TROUVEREZ CI-APRÈS LES DÉLIBÉRATIONS PRISES DANS LE CADRE DES CONSEILS MUNICIPAUX DE L'ANNÉE 2015. LES COMPTES RENDUS DÉTAILLÉS SONT À VOTRE DISPOSITION SUR LE SITE DE LA COMMUNE.

## Réunion du 19 janvier 2015

Le conseil municipal a délibéré sur

- 1 – la définition du taux d'avancement des agents figurant aux tableaux des effectifs de la collectivité
  - 2 – la détermination de l'emplacement du bouilleur de cru qui se situera sur une parcelle appartenant à M. Paul Leseigneur
  - 3 – l'autorisation donnée à M. le Maire d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent ( sauf remboursement d'emprunts)
  - 4 – la dénomination de la partie basse de la commune « Hénoville Bord de Seine »
- Echanges sur l'évolution des travaux en cours, l'exercice d'évacuation de notre car, sur le fonds de péréquation de la taxe professionnelle.

## Réunion du 6 mars 2015

Le conseil municipal a délibéré sur

- 1 – la gratification d'un stagiaire
- 2 – la fiscalisation des dépenses du syndicat du collège de Duclair
- 3 – la fiscalisation des dépenses du syndicat intercommunal des bassins versants
- 4 – le compte administratif et le compte de gestion 2014 de la régie des transports avec un résultat de clôture excédentaire de 6.964,82€
- 5 – le compte administratif et le compte de gestion 2014 de la commune avec un résultat de clôture excédentaire de 335.072,81€
- 6 – le lancement d'appel d'offres pour les travaux du clocher de l'église
- 7 – le recouvrement d'une créance portant l'abatage d'un marronnier
- 8 – la détermination du poste de conseiller communautaire
- 9 – la détermination des délégués au sein de la commission intercommunale des impôts directs
- 10 – la détermination des délégués au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges
- 11 – la nomination des délégués de la commission locale énergie

12 – les commissions municipales : finances, urbanisme, environnement, agriculture, communication, vie culturelle et associative, enfance, jeunesse, vie scolaire, travaux.

13 – les commissions listes électorales, appel d'offres.

14 – la nomination d'un membre du Centre communal d'action social

15 – la nomination d'un membre suppléant de la commission communale des impôts directs.

## Réunion du 30 mars 2015

Le conseil a délibéré sur :

- 1 – l'affectation des résultats de la régie des transports et de son budget primitif 2015
- 2 – l'affectation des résultats du budget communal et de son budget primitif 2015
- 3 – la contribution au syndicat intercommunal du collège de Duclair à hauteur de 9.622€
- 4 – les subventions aux associations
- 5 – les taux des taxes locales directes 2015
- 6 – les demandes de subvention pour l'acquisition du matériel de voirie/espaces verts, pour la rénovation du clocher de l'église, pour les travaux de la salle polyvalente et de rénovation de l'école.
- 7 – l'appel d'offres pour les travaux de la salle polyvalente
- 8 – la réalisation d'une étude sur la création d'un commerce de proximité auprès de la chambre de commerce et d'industrie
- 9 – le montant du loyer d'une propriété communale 88, rue de l'église
- 10 – l'acquisition d'un terrain rue de Bethléem

## Réunion du 4 mai 2015

Le conseil municipal a délibéré sur :

- 1 – la convention des prestations portant sur l'instruction des autorisations d'urbanisme à la métropole
- 2 – la convention du spectacle « Opus 76 »
- 3 – les conventions CESAGE ( Péri-scolaire et adolescents)
- 4 – la convention sur un groupement de commandes pour l'achat de la fourniture d'électricité et de services associés.

- 5 – les tarifs communaux de l'exposition peinture et sculpture
- 6 – le montant d'un cadeau pour le départ de M. Leroux, facteur
- 7 – le choix d'un intervenant supplémentaire pour assurer les rythmes scolaires.

### Réunion du 23 juin 2015

Le conseil municipal a délibéré sur :

- 1 – une décision modificative
- 2 – la tarification de la cantine, de la garderie, des activités périscolaires, des locations des salles
- 3 – la prise en charge de la dissimulation du réseau France télécom route de la Fontaine
- 4 – la participation aux frais de transport des lycéens année scolaire 2015/2016
- 5 – la demande auprès de la Métropole d'un fonds de concours pour l'entretien des bâtiments communaux et d'une aide exceptionnelle pour les rythmes scolaires
- 6 – les règlements intérieurs de la cantine, de la garderie scolaire et des activités périscolaires pour la rentrée 2015/2016
- 7 – la convention qui permet à la commune d'adhérer au nouveau dispositif du conseil départemental sur l'action Ludisport
- 8 – la convention de mise à disposition de personnel
- 9 – le projet de reclassement de la réserve naturelle de la « Côte de la Fontaine » en réserve naturelle régionale, porté par le Conseil régional
- 10 – l'inscription de chemins ruraux au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
- 11 – le marché avec l'entreprise Ducastel motoculture pour l'achat du matériel espaces verts et voirie.

### Réunion du 7 septembre 2015

Le conseil municipal a délibéré sur :

- 1 – l'adhésion au portail de téléservice « ma Métropole »
- 2 – la mise en place d'une procédure de reprise de concessions
- 3 – la rétrocession d'une concession et l'achat d'un caveau
- 4 – la convention sur l'utilisation de la piscine de Malaunay 2015/2016
- 5 – l'adhésion au dispositif de valorisation des certificats d'économie d'énergie proposé par la Métropole Rouen Normandie
- 6 – une décision modificative du budget communal
- 7 – l'approbation des rapports de la CLETC (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges)
- 8 – l'adhésion au remboursement des dépenses pour les communes en lieu et place de la Métropole, liées au transfert de compétence Voirie dont l'éclairage public.

### Réunion du 2 novembre 2015

Le conseil municipal a délibéré sur :

- 1 - Une décision modificative du budget communal
- 2 – la reconduction d'un contrat de la secrétaire générale
- 3 – une autorisation de recruter un agent non titulaire pour le remplacement d'un agent indisponible
- 4 – l'engagement de la commune dans l'élaboration de l'agenda d'accessibilité programmée
- 5 – la location de salles à titre gracieux
- 6 – les conditions financières portant sur les tarifs de la location des salles municipales
- 7 – un règlement intérieur de location des salles municipales
- 8 – l'édition du livret « exposition Hérouville et la guerre 1914-1918 »

## HÉNOUVILLE *La lettre*

Hérouville la lettre n°21 - Janvier 2016

Directeur de la publication :

Jacques DAMIEN

Responsable communication :

Annette CANDOTTO

Réalisation :

VEO Communication 02 35 07 58 26

<b>Numéros d'urgence</b>	Police	17
	Pompiers	18
	Samu	15
	Appel d'urgence européen	112
	Sos médecins	3624
	Enfance maltraitée	0 800 05 41 41 ou 119
	Croix rouge écoute	0 800 858 858
	Samu Social	0800 306 306 ou 115
	Allo communauté	0 800 021 021



BALAYEUSE

## POUR AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT DE NOTRE VILLAGE

Voici les matériels que vient d'acquérir la commune afin d'améliorer le service rendu aux Hénouvillais, ils vont permettre de rationaliser l'exécution des tâches qui relèvent de notre compétence.



TRACTEUR



LAME DE DÉNEIGEMENT ET SALEUSE



ÉPAREUSE

# Exposition artistique des 14 et 15 novembre

Toujours attendue, l'exposition artistique 2015 a eu lieu pour le plaisir des initiés ou non, pour le plaisir des yeux, pour le plaisir de s'offrir une création unique juste avant les fêtes de fin d'année. Une longue préparation est essentielle pour organiser cette manifestation dans notre village. Une équipe d'artistes créatifs, de bénévoles, d'élus, d'agents s'y attellent pendant plusieurs mois pour offrir le meilleur. C'est toujours une cinquantaine d'artistes locaux ou pas qui exposent. Pendant deux jours, les artistes, entre eux ou bien avec les visiteurs, prennent aussi du bon temps, dans un cadre exceptionnel. Notre salle polyvalente fait toujours l'objet de commentaires élogieux de la part des artistes et des nouveaux visiteurs : « Cette



salle est claire, lumineuse, spacieuse et belle ! ». Ce rendez-vous annuel permet l'expression libre de tous les arts, ainsi, nous y trouvons peinture, aquarelle, pastel, acrylique, huile, sculpture sur bois et céramique, encadrement, création de bijoux, bref, l'art sous toutes ses formes.



## Moments de convivialité pour nos aînés



**Repas du 18 octobre**, les journées sont de plus en plus courtes, il est bon pour nos aînés de pouvoir passer une bonne journée. Le Centre Communal d'Action Sociale de notre village permet à nos aînés (toujours au nombre d'une centaine) de se retrouver à cette époque. Beaucoup de monde s'est investi: préparation de ce repas par les membres du CCAS, inscriptions en mairie, commandes par les agents administratifs, installation de la salle par les élus et un service à table, toujours apprécié, par l'ensemble de nos agents des écoles. Les doyens du jour sont toujours honorés, il s'agit de M. Paul LESEIGNEUR et de Mme Rolande LAILLIER.

**Goûter du 23 janvier**, c'est une centaine de nos aînés qui est venue avec bonne humeur passer un après-midi autour de la galette servie avec un chocolat chaud préparé avec gentillesse par Claudine LAILLIER. Tous les membres du Centre Communal d'Action Sociale se sont activés pour que ce moment soit le plus chaleureux. M. le Maire, président du CCAS, a de nouveau souhaité une bonne année aux participants en attirant l'attention sur l'environnement économique actuel qui touche les budgets des collectivités locales. Rois et reines s'en sont allés avec des étincelles dans leurs yeux.





# L'APECHE

**L'APECHE A LE PLAISIR DE VOUS PRÉSENTER LE PROGRAMME  
DES MANIFESTATIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016 .**

**DEUX ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR L'APECHE  
ONT EU LIEU DEPUIS CETTE RENTRÉE :**

## **L'OPÉRATION CHOCOLATS**

A inauguré le programme à l'approche des vacances de la Toussaint avec cette vente de chocolats désormais appréciée des papilles qui rencontre un succès renouvelé chaque année.

## **GALETTE DES ROIS ET TOMBOLA**

Vente de grilles avec à la clef une galette gagnante par grille complétée ainsi qu'un gros lot tiré au sort parmi ces grilles. 58 galettes ont ainsi pu être remises aux heureux gagnants ainsi qu'un appareil photo numérique pour le gros lot le 14 janvier dernier.

**PROCHAINEMENT, D'AUTRES MANIFESTATIONS SONT PRÉVUES :**

## **CARNAVAL LE SAMEDI 27 FÉVRIER**

Animation gratuite fort appréciée des enfants. Un chocolat chaud et une crêpe sont offerts à l'issue du défilé aux enfants déguisés. Cette manifestation est réalisée en partenariat avec le Comité des Fêtes qui assure la sécurité routière lors du défilé costumé.

## **VENTE DE MUGUET LE VENDREDI 30 AVRIL**

Nouveauté 2016, une vente de muguet sera proposée à 15h30 devant les deux écoles.

## **KERMESSE LE SAMEDI 11 JUIN**

Les familles, les enfants et les enseignants se retrouvent pour une journée de grande convivialité autour des représentations des enfants, d'un grand barbecue et d'animations sur différents stands.

Les bénéfices de ces actions sont reversés pour les projets scolaires des deux écoles. L'objectif de l'association reposant également sur l'animation et la mise en place de moments de convivialité partagés, certains événements comme le carnaval sont entièrement gratuits.

N'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez mettre en place un projet ou nous aider à organiser ces événements.

Les membres de L'APECHE

# GROUPE SCOLAIRE JEAN FERRAT :

## Spectacles de Noël

### Mardi 15 décembre 2015 à l'école maternelle.

Dans la salle culturelle, spectacle interactif sur le thème du Sapin de Noël qui a enchanté les enfants ... et les parents, suivi d'un goûter pour tous. Les élus présents ont offert à chaque enfant de l'école une brioche et des chocolats.

### Vendredi 18 décembre 2015 à l'école élémentaire.

Après le déjeuner, dans le restaurant scolaire, réunion de tous les écoliers qui ont interprété plusieurs chants sous la direction de leurs professeurs devant des parents, les agents communaux et des élus, lesquels ont remis aux enfants brioches et chocolats. Ensuite, dans la salle culturelle, les écoliers de CM et CE2 ont joué pour la 1ère fois devant public leur spectacle théâtral, avec enthousiasme et brio.



## Conseil Municipal d'Enfants :

# OPÉRATION COLLECTE DE JEUX ET JOUETS EN RELATION AVEC LA RESSOURCERIE RESISTES DE DARNÉTAL ...

Beau succès de la collecte des jeux et jouets le vendredi 20 novembre 2015 après-midi, donateurs accueillis par des élu(e)s du C.M.E.

Tous les jeux et jouets donnés ont été acheminés par le fourgon municipal (qui était bien rempli) à Darnétal le mercredi 25 novembre 2015, à la Ressourcerie RESISTES où ils ont rapidement été proposés au public de la boutique.

La responsable de RESISTES, Mme Courtois a tenu à remercier en personne les élu(e)s du C.M.E. pour leur action, lors de la séance du C.M.E. du vendredi 11 décembre 2015. Elle a indiqué que tous les jouets avaient déjà trouvé preneurs à cette date.



[pour donner une 2ème vie à vos objets et créer des emplois, penser à la Ressourcerie RESISTES ; toutes informations sur [www.resistes.org](http://www.resistes.org) ].



# ASSOCIATION GYMNASTIQUE ET DANSE D HÉNOUVILLE

## HORAIRES DES COURS

Mardi 9h30-10h30	Renforcement musculaire	Avec Sandra	Complet
Mardi 18h30-19h30	Zumba	Avec Claudia	Inscriptions possibles
Mardi 19h30-20h30	Renforcement musculaire- Abdos-Fessiers	Avec Claudia	Inscriptions possibles
Jeudi 14h-15h30	Marche Nordique	Avec Lydie	Complet
Jeudi 20h-21h	Zumba - Abdos-Fessiers	Avec Audran	Inscriptions possibles
Vendredi 9h30-10h30	Gym douce – Pilates	Avec Sandra	Complet
Samedi 9h30-10h30	Renforcement musculaire- Stretching	Avec Audran	Complet

Notre association compte 103 adhérents.

La participation masculine augmente petit à petit. Cette année, 12 hommes participent à nos cours.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter un membre du bureau :

Silviane Borfiga .....02 35 32 05 92  
 Anne Guillerm .....02 35 32 72 56  
 Fabienne Passilly .....06 79 57 58 62  
 fabienne.passilly@orange .fr.....

Catherine Cayzele .....02 35 32 10 15  
 Catherine Huré .....02 35 32 01 15



## WINGS FOR LIFE WORLD RUN

**Wings for Life World Run**, course pédestre qui se déroule simultanément dans 33 pays, revient pour la seconde fois à Rouen (3ème édition française) **le dimanche 8 mai 2016**.

La commune d'Hérouville est concernée puisque le parcours emprunte la D982.

Cette course est organisée au profit de la fondation Wings for Life qui récolte des fonds pour financer la recherche scientifique sur les lésions de la moelle épinière. L'ensemble des frais de participation est entièrement reversé à la fondation.

Pour tout renseignement ou inscription en tant que participant ou bénévole consulter le site <http://www.wingsforlifeworldrun.com>



## Animation :

### “FLEURS ET PLANTES A CUEILLIR ET A DEGUSTER”

Samedi 7 novembre 2015 de 14h à 15h30 des Hénouvillais et Hénouvillaises ont découvert à la bibliothèque, sur une table, une quinzaine de plantes différentes que communément nous appelons « herbes sauvages » ou même « mauvaises herbes » fraîchement cueillies par Nicole Leroux-Morlet, auteur du livre : L'herbier normand paru aux éditions Vents et Marées.

Avec Nicole Leroux Morlet, les participants ont identifié les plantes et pour chacune Nicole a évoqué les qualités gustatives et culinaires : lierre terrestre, pâquerette, cenelles d'aubépines, cynorrhodons de l'églantier, racine de raifort, pissenlit... Et pour étayer ses propos une dégustation de boisson, confitures, desserts confectionnés avec ces plantes fut offerte. Cette animation accompagnait l'exposition installée à la bibliothèque d'Hénouville du 02 au 21 novembre 2015 ; exposition intitulée « Ouvrez les yeux, la nature a du goût » présentée par l'association « L'Animation dans le parc des Boucles de la Seine » et les éditions Vents et Marées.

Cette exposition reprenait quelques pages du livre de Nicole Leroux-Morlet que plusieurs personnes ont acheté ce samedi et qui est disponible en prêt à la bibliothèque.

## FESTIVAL DE LECTURE A VOIX HAUTE 2015 / 2016

Le 21 novembre 2015 une quarantaine de personnes ont assisté au spectacle " Epices ...et tout " interprété par une troupe de lecteurs amateurs les ' Mots dits lect'Eure'.

Le vin chaud préparé durant les lectures a été dégusté après le spectacle accompagné de gâteaux préparés par des bibliothécaires.

Cette année, pour la 17<sup>ième</sup> édition du Festival de lecture à voix haute, nous accueillerons, en octobre ou novembre,

Elisabeth Touchard et Henry Dubos du Théâtre Musical Coulisses.

Nous les avons reçu 4 fois et leurs prestations ont toujours été très appréciées.

**Toutes ces manifestations sont organisées et financées par l'Association pour l'Animation dans le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande.**

## JARDIN DES PRÉS

### Dates d'ouverture pour l'année 2016 du jardin des Prés

M. et Mme Hubert Pessy 860, route de Saint-Martin

N° téléphone 06.63.10.03.26

**Vendredi 3 juin de 14h à 18h**

**Samedi 4 juin de 10h à 12h et de 13h30 à 18 h**

**Dimanche 5 juin de 10h à 12h et de 13h30 à 17 h**

Entrée : 8 € pour les adultes, gratuit pour les enfants de moins de 18 ans

Les recettes sont versées au profit de la Fondation Charles Nicolle

Une bonne nouvelle ! C'est grâce à de nombreuses contributions comme celle du « jardin des prés » que la Fondation Charles Nicolle a pu participer à hauteur de 40.000 € au financement d'un nouvel outil d'analyse à destination du service de pédiatrie néonatale et réanimation du CHU de Rouen depuis juillet dernier. Il s'agit d'une plateforme de marche « GAITRite ». Cet outil d'analyse permet d'évaluer la marche des jeunes atteints d'un handicap moteur, des enfants avec une paralysie cérébrale. Ce nouvel équipement permet de les rendre le plus autonomes possible jusqu'à l'âge adulte afin qu'ils perdent le moins possible leurs capacités. La prise en charge de l'enfant est un travail d'équipe, avec des kinésithérapeutes, chirurgiens, pédiatres.

Merci encore pour votre participation à cette action solidaire !

Merci à M. et Mme Pessy de nous offrir tous les ans un merveilleux moment dans leur jardin ! nos yeux sont comblés !



## CHÂTEAU DE LA FONTAINE HÉNOUVILLE



# Normandie Impressionniste

14 JUILLET 2016

CLAUDE MONET  
ACCUEILLE...

**LE MARIAGE À LA BELLE ÉPOQUE  
ET LE  
DÉJEUNER SUR L'HERBE** (en tenue d'époque !)

Calèche tirée par 2 magnifiques  
chevaux...  
Cors de chasse...  
Guinguette...  
Expos...

Danses, chants, peintres, sculpteurs, conteurs, caricaturiste, bouquiniste, photographes,  
vieilles voitures, jeux anciens, cinéaste...

M. ...., Mme ..... souhaite(ent) me (nous) costumer  
Déposer ce bon dans la boîte à lettre du «FIL DU TEMPS» à la maison des associations  
(à côté de la mairie) **RENSEIGNEMENTS AU 02 35 32 04 88**

## AFS Normandie Boucles de Seine

Une nouvelle association est née à Hérouville depuis la fin d'année 2015, « AFS Normandie Boucles de Seine » sous l'impulsion de M. & Mme DRON Didier, celui-ci en étant le Président et alors qu'il était déjà bénévole depuis plus de deux ans au sein de AFS - Vivre Sans Frontière [www.afs-fr.org](http://www.afs-fr.org). Cette association a fêté ses 100 ans l'an passé, née de l'entraide sur le plan sanitaire durant la Première Guerre Mondiale entre les Etats Unis et la France. Il s'agit pour des lycéens français de passer entre quelques semaines (pendant ou en dehors des vacances d'été) et une année scolaire dans un des 110 pays (que ce soit en Europe ou à l'autre bout du Monde), et de recevoir des lycéens étrangers en France soit pour 8 semaines minimum à une année scolaire.

Il ne s'agit pas d'échanges, excepté avec le Canada. La famille DRON a accueilli déjà un Malaisien, une Polonaise pour des périodes de 2 à 3 mois et actuellement un Néo-Zélandais pour l'année scolaire. Les jeunes doivent être scolarisés et notamment ceux accueillis à Hérouville le sont au lycée Thomas Corneille de Barentin le temps de leur séjour. D'autres étrangers arrivent ces tous prochains jours en Haute-Normandie, un Danois fin janvier, un Autrichien début février ainsi que 3 Canadiens dont une sur Saint-Martin-de-Boscherville. Les bénévoles de cette association sont répartis en Haute - Normandie et dans l'Eure.

**Pour tous renseignements :**

Mail : [didier.dron76@gmail.com](mailto:didier.dron76@gmail.com) - 06 62 81 84 64

## Samusocial

L'Association Autobus Samusocial de Rouen, représentée par la Présidente, Dominique LASNEZ, le Conseil d'administration, les salariés et les bénévoles, remercie du fond du cœur, Monsieur le Maire et son équipe municipale, le club « Au fil du temps » et tous les habitants de la commune, de leur grande générosité et de leur solidarité envers notre associa-

tion, par des dons de couvertures, produits d'hygiène, sous-vêtements et chaussettes ....

Et cette année, j'adresse un grand merci à Sylvain et Mélanie qui nous font de la soupe que nos bénéficiaires apprécient beaucoup. Sachez qu'ils sont très reconnaissants.

Encore un grand merci à vous tous.



# LE COMITÉ DES FÊTES



Le comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année. Que celle-ci soit pour chacun d'entre vous et vos proches, riche en joie bonheur et surtout santé.

Un grand remerciement au précédent bureau pour le travail effectué au sein du comité au cours de l'année 2015.

Un nouveau bureau a été élu lors de la dernière assemblée générale qui se compose de :

**Marie-Claude GIARD** (présidente)

**Martial HAVARD** (vice président)

**Sylvain HAMEL** (Secrétaire)

**Micheline GOMARD** (trésorière)

**Monique HAVARD** (trésorière adjointe)

## **Les Manifestations prévues pour 2016 sont les suivantes :**

Les membres du bureau et moi-même souhaitons beaucoup de relationnel avec les Hénouvillais, par leur présence aux manifestations. Nous vous convions à nous transmettre vos idées qui seront toujours les bienvenues.

Vos aides ponctuelles seront bien accueillies, lors des préparatifs et pendant les manifestations.

Celles prévues pour l'année 2016 sont :

**27 février 2016 : Repas dansant de la Mi- Carême**

**27 mars 2016 : Chasse aux œufs pour les enfants**

**17 avril 2016 : Vide grenier**

**14 juillet 2016 : Participation au 14 juillet impressionniste, avec l'association le fil du temps**

**24 et 25 septembre 2016 : Saint Michel**

**D'autres manifestations sont en cours d'élaboration pour le second semestre de l'année.**

Que serait une association sans bénévoles. Et le bénévolat n'est pas toujours facile, mais il a un but. Tout d'abord un enrichissement personnel et le bonheur de donner de son temps et de son cœur à autrui. Et notre comité des fêtes essaie d'apporter un plus dans le quotidien des habitants de notre village, pour faciliter les rencontres entre voisins ainsi que leurs amis. Nous ne demandons qu'à donner un peu de joie, aux enfants comme aux adultes ; travailler ensemble dans un élan de générosité du cœur et dans la bonne humeur. Et, pour ce faire, nous avons besoin d'encouragements, nous comptons donc sur vous. Toute idée et bonne volonté sont bonnes à prendre. Marie-Claude GIARD accompagnée du bureau et tous les membres du comité des fêtes.



## LE YACHT CLUB ROUEN 76

Envie de prendre le large à Hérouville, c'est possible !  
Le Yacht Club Rouen 76 reprend sa saison de voile en Mars.  
Pour s'inscrire, la seule prérogative est de savoir nager. Le club propose d'aborder ce sport de la façon qui vous convient, traduit par un choix important de matériel qui s'adapte à votre pratique encadrée par des moniteurs diplômés.



Au sein de ses adhérents évolue une équipe de compétition qui participe à des régates au niveau national et a acquis de très bons résultats cette saison, avec notamment un titre de champion de France, une participation à un championnat d'Europe, mais également une épreuve de coupe du Monde en Australie.

L'équipe compétition hisse le club en première division dériveur, soit dans les 20 premiers clubs français sur 550 !

De mars à décembre :

Le programme hebdomadaire se déroule comme suit :

- Le mercredi après-midi pour jeunes,
- Le samedi après-midi pour les adultes et les jeunes pratiquant la compétition,
- Le dimanche pour les déplacements en compétition.

Pour plus de renseignement : 02.35.32.34.04

Ou sur internet, sur le site : [www.ycr76.fr](http://www.ycr76.fr)

Et la page Facebook : <https://www.facebook.com/Ycr76>

Email : [contact@ycr76.f](mailto:contact@ycr76.f)

# Remaniement cadastral

Une opération de remaniement cadastral est conduite sur une partie de la commune d'Hérouville.

Le remaniement cadastral permet l'élaboration de feuilles cadastrales nouvelles, en remplacement d'anciens plans dont l'échelle et la précision ne permettent plus une consultation ni une mise à jour de qualité.

Ce grand état des lieux permettra une identification plus précise des terrains et du patrimoine bâti, indispensable pour tous les projets et opérations privés ou publics.

## Historique du plan de la commune

Le premier plan cadastral d'Hérouville a été réalisé dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle 1818. Il s'agissait du plan dit "Napoléonien", document fort utile mais dont la mise à jour n'avait pas été prévue.

La loi du 16 avril 1930 prévoit de rénover l'ancien cadastre selon trois méthodes (mise à jour, renouvellement ou réfection) et d'en assurer la conservation. Les travaux de rénovation de la commune d'Hérouville ont été exécutés en 1955 par voie de mise à jour.

Contrairement au renouvellement et à la réfection qui consistent à réaliser un plan neuf, la rénovation par voie de mise à jour consiste en la reprise du plan napoléonien avec une simple mise à jour des changements intervenus depuis l'origine.

## Pourquoi un remaniement cadastral?

Les plans rénovés par voie de mise à jour en 1955 ont été par la suite tenus à jour annuellement de tous les changements (voirie, divisions de parcelles, création de bâtiments) et sont toujours en vigueur sur la commune.

L'imprécision du plan due aux techniques de l'époque, la multiplication des limites nouvelles suite aux divisions des propriétés et aux lotissements, le nombre croissant des bâtiments répertoriés, tous ces éléments aboutissent à une lisibilité de plus en plus difficile, rendant malaisée l'utilisation du plan cadastral.

Le remaniement permet de confectionner un nouveau plan beaucoup plus précis, grâce à la mise en œuvre de techniques topographiques modernes.

## Les phases de l'opération

- Travaux de délimitation et de levé des propriétés

La première tâche des géomètres du service consiste à définir la position exacte des limites de propriété et de tous les bâtiments, tels qu'ils existent réellement sur le terrain. Pour cette opération, le concours des propriétaires sera demandé.

- Commencés en 2016, ces travaux se poursuivront en 2017. Il restera alors à calculer les surfaces des parcelles. Les mesurages nécessaires, dans un souci de précision maximale, mettront en œuvre les techniques les plus modernes en ce domaine (GPS, traitements informatiques et dessin automatisé).

*NB : a priori, les parcelles ayant fait l'objet d'un arpentage certifié par un géomètre-expert ont une contenance précise et garantie, qui ne devrait pas être modifiée lors de cette opération ; c'est notamment le cas des lotissements.*

- Information des propriétaires

A l'issue des travaux de terrain, les résultats du remaniement seront portés à la connaissance des propriétaires concernés.

Les nouveaux plans seront affichés pour consultation en mairie pendant 1 mois. Cet affichage devrait avoir lieu en 2017.

Les géomètres se tiendront à la disposition des propriétaires pendant une semaine pour leur fournir toutes les explications voulues et recueillir leurs éventuelles observations. Après avoir statué sur ces observations et effectué les rectifications nécessaires, les géomètres du cadastre auront alors terminé leur rôle.

- Transmission des données au Service de Publicité Foncière
- Afin d'assurer la concordance réglementaire entre la documentation cadastrale et le fichier immobilier, un procès verbal de remaniement sera édité et publié au Service de Publicité Foncière.

A compter de cette publication, des nouvelles références cadastrales entrèrent en vigueur, remplaçant alors les anciennes.

## Participation des propriétaires

Si vous êtes sollicité par les géomètres du cadastre, il vous appartiendra de leur donner toute information facilitant la délimitation en leur montrant les plans à votre disposition et en leur indiquant les limites de vos propriétés.

Si vous êtes propriétaire de plusieurs parcelles contiguës, il vous sera éventuellement proposé de les réunir sous un seul numéro nouveau.

La coopération de chacun est essentielle pour mener à bien cette opération

15 agents du cadastre (géomètres et aides-géomètres) interviendront sur la commune à partir de 2016.

Merci de leur réserver le meilleur accueil possible.

# UN BEAU GESTE DE SOLIDARITE

L'histoire des faits que l'on va évoquer commence au printemps 1849, juste après la 2ème Révolution, après un hiver dur qui a laissé beaucoup d'Hénouvillais sans travail dans les champs, donc sans ressources car les indemnités de chômage n'existent pas à ce moment-là. L'urgence est de créer, en priorité, un **atelier de charité** qui devra employer les habitants valides et inoccupés. Pour ce faire, la municipalité ne dispose que d'un budget de... 269,65 francs qui, en raclant les fonds de caisses, peut atteindre 430,90 F grâce à la perception de centimes spéciaux (impôts supplémentaires à voter par le Conseil municipal) ! Par rapport aux 3 500 F requis, le budget communal disponible est donc très insuffisant.

Aucune solution efficace n'est proposée entre 1849 et 1853. Et chaque hiver compte ses chômeurs sans ressources qui trouvent tout juste de quoi survivre jusqu'au printemps suivant. L'urgence s'étant accentuée d'année en année, le conseil municipal constate, au début de l'hiver 1853, que « *déjà un certain nombre d'ouvriers sont sans travail § et que trente autres pourront se trouver inoccupés d'ici peu de temps* ». De plus, en décembre 1854, on décompte 39 indigents valides et 25 invalides...

Arrive l'hiver 1857, période où une étude financière municipale conclut à l'impossibilité de « *créer des ressources autrement que par des souscriptions volontaires* ». Bien sombre, la situation ne peut, semble-t-il, s'améliorer que par des gestes de solidarité faisant appel à la générosité publique.

Cependant, bien qu'il ait sollicité le préfet de Rouen pour une aide sociale départementale qui lui a longtemps été refusée faute de moyens, le maire n'a pas dit son dernier mot. Il a en effet pris l'initiative de présenter une requête au Conservateur des Eaux et Forêts de la forêt de Roumare pour obtenir la cession à la commune d'un terrain de 6 ares pour « *extraire du caillou destiné à l'entretien des chemins vicinaux de cette commune* ». Après une longue négociation, le maire obtient enfin, du Conservateur en 1862, ladite cession tant espérée, mais pour seulement 5 ares. Et ensuite, comme l'annonce le maire du moment, il est donc « *en mesure de donner du travail à ceux qui n'en ont pas soit à casser, soit à extraire du caillou* ».

Selon le compte-rendu de la délibération du Conseil municipal du 12 février 1863, « ... 5 ares de terrain ont été occupés où les ouvriers ont pu se procurer du travail : 413 m<sup>3</sup> de caillou ont été extraits, cassés, chargés, transportés et employés sur les chemins de ladite commune, pour lesquels ils ont été payés 1 314 F ».

Or, comme le budget communal ne disposait alors que de 267 F, « *le surplus a été avancé par lui (le maire, NDLR) dont il espère le remboursement prochainement [...] Le Conseil remercie M. le Maire de l'avance qu'il a bien voulu faire aux malheureux ouvriers occupés à ces travaux et regrette que la commune ne soit pas en mesure de pouvoir continuer* ».

L'on ne sait si le maire a été remboursé de son remarquable geste généreux par les finances publiques de l'époque...

Cependant et quoi qu'il en soit, le contexte social général évoqué ci-dessus fait, à présent, penser à bien des chômeurs en fin de droits dont la situation actuelle est préoccupante.

Hubert HANGARD

Février 2016

# Manifestations du 11 novembre

Une trentaine de personnes s'est déplacée à l'invitation du Président des Anciens Combattants, M. GUERINOT au monument aux morts près de l'église d'Hénouville. M. le Maire a lu traditionnellement le texte adressé par le Ministre des Anciens Combattants à l'ensemble des communes en faisant honneur aux 18,6 millions tués, blessés ou disparus lors de la guerre 14/18. Les pompiers sont toujours présents en grand nombre ! Nous les remercions. Il est aussi important de voir la présence d'enfants attentifs à la lecture du nom des « morts pour la France ».

## Pourquoi un bleuets vendu lors de cet hommage ?

Les jeunes soldats fraîchement arrivés sur le champ de bataille du chemin des Dames et qui portaient un uniforme bleu horizon étaient qualifiés de « Bleuets ».

## Un Monument aux Morts avec 4 noms supplémentaires gravés

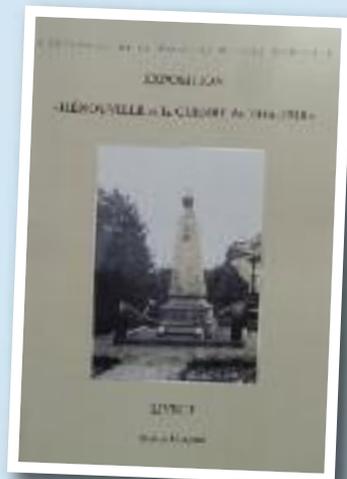
En effet, 4 soldats « Morts pour la France » sont inscrits dans le registre communal d'Etat Civil. Ils n'avaient pas été portés sur le Monument aux Morts ni sur la Plaque commémorative de l'Église alors que trois d'entre eux sont listés sur le site « Mémoire des Hommes » du Ministère de la Défense ou celui des « Fiches Matricules Militaires » des archives départementales de la Seine – Maritime. La Municipalité a pallié cet état de fait en faisant graver les 4 nouveaux noms sur le monument.



## Une brochure en souvenir de l'exposition « Hénouville et la guerre de

**1914-1918 » organisée en Novembre 2014 à l'occasion du centenaire du déclenchement de la première guerre mondiale.**

En remerciement pour avoir prêté de nombreux objets, témoignages, affiches, documentation qui ont permis l'organisation d'une remarquable exposition, Monsieur le Maire a remis aux participants concernés, touchés de cette initiative, un exemplaire d'une brochure élaborée par Messieurs HANGARD et LAILLIER.



Et un pot de l'amitié a été servi à la salle polyvalente offert par la municipalité



# Carnet

## Naissances

BAUDEMONT Soélie, Laureline  
 FINET Méduline, Marie, Margaux  
 HAUCOURT Côme, Luc  
 KOPYLA Rose, Anouchka, Heidi

18 Décembre  
 21 Novembre  
 3 Novembre  
 23 Novembre

Mont-Saint-Aignan  
 Mont-Saint-Aignan  
 Mont-Saint-Aignan  
 Mont-Saint-Aignan



## Décès

FRÉBOURG née DUSSEAU Geneviève, Antoinette  
 PÉCOT Claude, André, Albert

20 Novembre  
 28 Février

Rouen  
 Rouen

## CALENDRIER MANIFESTATIONS 2016

<b>VENDREDI 26 FÉVRIER</b> <b>CONCOURS DE MANILLE</b> Au fil du temps	<b>SAMEDI 27 FÉVRIER</b> <b>CARNAVAL</b> avec l'association APECHE	<b>SAMEDI 27 FÉVRIER</b> <b>REPAS DE LA MI-CARÊME</b> avec le Comité des Fêtes	<b>VENDREDI 18 MARS</b> <b>CONCOURS DE MANILLE</b> Au fil du temps	<b>SAMEDI 26 MARS</b> <b>CHORALE RUSSE</b> Spectacle
<b>DIMANCHE 27 MARS</b> <b>CHASSE AUX ŒUFS</b> Comité des Fêtes	<b>MARDI 29 MARS</b> <b>CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>VENDREDI 15 AVRIL</b> <b>RÉUNION PUBLIQUE</b>	<b>DIMANCHE 17 AVRIL</b> <b>VIDE-GRENIER</b> avec le Comité des Fêtes	<b>DIMANCHE 8 MAI</b> <b>COMMÉMORATION VICTOIRE 1945</b>
<b>VENDREDI 20 MAI</b> <b>CONCOURS DE MANILLE</b> Au fil du temps	<b>SAMEDI 11 JUIN</b> <b>KERMESSE ET SPECTACLE ECOLE MATERNELLE</b>	<b>VENDREDI 1ER JUILLET</b> <b>CONCOURS DE MANILLE</b> Au fil du temps	<b>JEUDI 14 JUILLET</b> <b>DÉJEUNER SUR L'HERBE</b> (Normandie Impressionniste) Au fil du temps et Comité des Fêtes	<b>SAMEDI 3 SEPTEMBRE</b> <b>FORUM DES ASSOCIATIONS</b>
<b>SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 SEPTEMBRE</b> <b>FÊTE ST MICHEL</b> avec le Comité des Fêtes <b>FOIRE À TOUT</b>	<b>DIMANCHE 16 OCTOBRE</b> <b>REPAS DES ANCIENS</b>	<b>VENDREDI 04 NOVEMBRE</b> <b>FESTIVAL LECTURE À VOIX HAUTE</b>	<b>VENDREDI 11 NOVEMBRE</b> <b>COMMÉMORATION ARMISTICE 1918</b>	<b>SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 NOVEMBRE</b> <b>EXPOSITION PEINTURE</b>
<b>DIMANCHE 20 NOVEMBRE</b> <b>THÉ DANSANT</b> Au fil du temps	<b>SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 NOVEMBRE</b> <b>MARCHÉ DE NOËL NIGER</b>	<b>SAMEDI 3 DÉCEMBRE</b> <b>TÉLÉTHON</b>	<b>SAMEDI 17 DÉCEMBRE</b> <b>SPECTACLE DE NOËL</b> Comité des Fêtes	

## Participation aux frais de transports des lycéens

L'an dernier, la commune a pris en charge à hauteur de 65 € par lycéen, le transport scolaire vers les établissements d'enseignement secondaire du secteur ou non.

La municipalité renouvelle cette opération pour l'année scolaire 2015/2016.

Merci de bien vouloir retirer un imprimé en mairie ou via le site Internet de la commune : [www.henouville.fr](http://www.henouville.fr)

A nous retourner complété et signé pour le 15 mars, dernier délai.



**La TNT HD arrive le 5 avril 2016.**

Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57.

Si vous ne voyez pas le logo sur l'une de ces deux chaînes : équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

- Si vous recevez la télévision par câble ou satellite : renseignez-vous auprès de votre opérateur.
- Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre : votre équipement TV est déjà compatible HD.

[www.recevoirLaTNT.fr](http://www.recevoirLaTNT.fr)  
**0970 818 818**  
(prix d'un appel local)

[www.henouville.fr](http://www.henouville.fr)

Notre site internet est alimenté par différentes rubriques, nous aimerions avoir votre ressenti sur la manière dont elles sont remplies, nous aimerions appréhender vos impressions sur sa mise à jour. La construction de ce site a été assurée par la Métropole et ne fait pas l'objet de dépenses particulières. Nous souhaitons le maintenir pour éviter des dépenses nouvelles mais nous souhaitons vous entendre. N'hésitez à adresser des messages sur la boîte mail de la mairie ([siteinternet.henouville@orange.fr](mailto:siteinternet.henouville@orange.fr))

**SOIRÉE AVEC  
UNE CHORALE RUSSE**  
LE SAMEDI 26 MARS 2016 À 17 H,  
SALLE POLYVALENTE D'HÉNOUVILLE

La chorale "Tchaïka" (La mouette) rassemble une vingtaine de choristes passionnés du Havre dirigés par Marc Blondel. Le répertoire réunit des chants traditionnels russes et des chansons plus récentes. Citons "A travers la vaste plaine", "En descendant la Volga", "Le vieux cocher" ... Amour, nostalgie, rêverie mais aussi bonhomie paysanne et truculence, laissez-vous charmer par la palette des émotions que suscite et suscitera toujours la musique russe.

## HÉNOUVILLE DANS LA MÉTROPOLE

Nous vous le rappellerons dans chaque bulletin, pour contacter la Métropole, vous pouvez le faire par téléphone au 0800 021 021 (numéro vert) ou directement à l'aide du formulaire en ligne. Il suffit de renseigner les champs indiqués, ce qui génère automatiquement une fiche transmise directement au service compétent.

NUMÉRO VERT • 7j/7 • 24h/24  
**0 800 021 021**  
<http://www.metropole-rouen-normandie.fr/ma-metropole>

**Ma Métropole**

## Permanences

**Monsieur le Maire et ses adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.**

Les horaires d'ouverture de la mairie au public sont :

lundi de 15H30 à 18H45  
 mercredi de 9H30 à 11H30  
 vendredi de 15H30 à 17H45

Contacts :

Tél : 02 35 32 02 07

Site : [www.henouville.fr](http://www.henouville.fr)

Mel : [mairie.henouville@wanadoo.fr](mailto:mairie.henouville@wanadoo.fr)

**Permanence de Monsieur Christophe BOUILLON, Député de Seine-Maritime :**

Vous pouvez contacter la permanence parlementaire de Monsieur BOUILLON au 02 32 23 57 89, ou consulter son site internet [www.christophebouillon.fr](http://www.christophebouillon.fr)

**Permanence de Madame Pierrette CANU Conseillère Générale du canton de Duclair :**

Adresse : Mairie

76480 Saint Pierre de Varengeville,

Téléphone : 02 35 37 52 46

# 2015

En images

